

Le Conseil scolaire FrancoSud a été créé en août 2013. Nous comptons plus de 3 800 élèves fréquentant quinze écoles francophones situées dans le sud de l'Alberta. Onze de ces écoles sont publiques et quatre sont catholiques.

FONCTION

Membre externe du comité de vérification et finance (2 postes)

LIEU DE RÉUNION

Siège social du FrancoSud

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Automne 2023 (mandat de deux ans)

NATURE DE LA FONCTION

Le conseil d'administration du FrancoSud désire recruter deux membres de la communauté pour siéger à son comité de vérification et finance, pour un mandat de deux ans à compter de l'année scolaire 2023-2024. La *Education Act* prévoit que le comité de vérification doit comprendre au moins cinq membres, incluant des conseillers scolaires et deux membres qui ne sont pas des conseillers scolaires.

Pour les personnes intéressées, il s'agit d'une excellente opportunité de mettre à profit leur expérience et de participer à la supervision financière d'un conseil scolaire albertain gérant un budget annuel d'environ 68 millions, destiné à répondre aux besoins de plus de 3 800 élèves francophones de 15 écoles francophones réparties sur un vaste territoire dans le sud de l'Alberta.

Les membres du comité de vérification se réuniront au moins deux fois par année scolaire et devront respecter une stricte confidentialité des informations qui leur seront communiquées lors des réunions.

RESPONSABILITÉS

L'objectif du comité est d'aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités. Les tâches comprennent, mais ne sont pas limitées à :

1. Participer à une rencontre du comité de vérification avant la vérification des états financiers pour:
 - a. Rencontrer le vérificateur comptable avant le début de la vérification des états financiers pour revoir la conformité du cabinet de vérification à l'entente par laquelle son mandat lui a été confié;
 - b. Revoir et discuter le plan de vérification comptable;
2. Participer à une rencontre du comité de vérification avant le dépôt du rapport du cabinet de vérification pour:
 - a. Revoir les états financiers vérifiés;
 - b. Revoir l'ébauche du rapport des états financiers vérifiés et recevoir la lettre validant l'indépendance du cabinet de vérification comptable;
 - c. Réviser les constats du rapport des états financiers vérifiés, incluant les systèmes de contrôle interne et les politiques en lien avec la comptabilité;
 - d. Confirmer que les informations financières ont été examinées avec toute la diligence requise et indiquer si le conseil d'administration doit accepter le rapport de vérification annuel et les états financiers pour soumission au ministre de l'Éducation.
3. Participer à l'évaluation de la performance du cabinet de vérification et à la recommandation portant sur la nomination d'un cabinet de vérification comptables pour les états financiers du FrancoSud, lorsque requis.

EXIGENCES DU POSTE

Les candidats recherchés doivent posséder les qualifications suivantes :

- Connaissances approfondies en finances, comptabilité et littératie financière;
- Expérience de leadership pertinente dans le rôle d'expert/de conseiller pour des comités;
- Expérience et connaissance des processus de vérification comptable incluant une compréhension de la gouvernance et de la gestion d'organisations publiques;
- Indépendance par rapport au Conseil scolaire FrancoSud :
 - Le candidat (ou son conjoint(e)) ne peut pas être un employé du FrancoSud;
 - Le candidat (ou son conjoint(e)) ne doit avoir aucune relation avec le cabinet de vérificateurs comptables du FrancoSud; et
 - Le candidat doit pouvoir garantir que son emploi ou sa participation à d'autres activités ne le placera pas dans une situation de conflit d'intérêts;
- Le candidat doit avoir sa résidence principale sur le territoire du Conseil scolaire FrancoSud.

RÉMUNÉRATION

Les membres du comité de vérification sont rémunérés conformément aux règles établies par le conseil d'administration pour les honoraires et dépenses liés à la participation à ses comités.

COMMENT POSTULER

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature par courriel au trésorier du Conseil scolaire FrancoSud, M. Louis Arseneault, à louis.arseneault@francosud.ca, au plus tard le 2 octobre 2023, 16h. Suite à l'évaluation des candidatures reçues, une recommandation sera soumise par le comité de vérification et finance au conseil d'administration, pour approbation des candidats retenus.